

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
 des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON. D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
 RÉUNIES  
 et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

**Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)**

Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3<sup>e</sup>)

---

**ABONNEMENT ANNUEL :** France et Union . . . . . 9 N.F. — C.C.P. Lyon. 104-98  
 Etranger . . . . . 10 N.F.  
 Scolaires . . . . . 4,50 N.F.

---

## EMPREINTES DE PAS SUR LES GRES D'AILHON (Ardèche)

par A. BLANC (Valence).

En 1961, un instituteur de Mercuer, M. SAUMADE, était avisé par des agriculteurs que les rochers d'un plateau voisin, au lieu-dit de Daüs, sur la commune d'Ailhon (Ardèche) <sup>1</sup>, portaient de curieux dessins.

M. BELLIN, qui étudie l'art préhistorique méditerranéen, reconnut au cours d'une exploration, des gravures : fer à cheval à trait vertical médian, croix, etc. et des reliefs qui représentaient grossièrement des mains humaines <sup>2</sup>.

Intrigué par ces dernières, il nous en fit part et, en juillet 1962, nous effectuâmes ensemble une exploration détaillée du plateau. Il fut aisé de reconnaître que nous étions en présence de contre-empreintes de *Cheirotherium*.

*Le Trias du plateau de Daüs.* — La bordure Ouest du plateau de Daüs forme une falaise qui est constituée par des grès très épais dont la surface devient noirâtre par altération. Ces bancs compacts plongent légèrement vers l'Est. Ainsi, à quelques mètres de leur affleurement,



1. Entre Aubenas et Largentière, carte géologique : Largentière.

2. Paul BELLIN, Données nouvelles sur l'art méditerranéen en Ardèche, Bull. Soc. Préhistorique, LVIII, 1961, n° 8-9-10, p. 541.

existent des prairies et vignes reposant sur des marnes versicolores. Nous avons même pu constater qu'au cours d'un défonçage récent, effectué à 1 m de profondeur, la charrue avait heurté et soulevé sous les couches marneuses de grandes dalles de grès grossiers de 0,05 m d'épaisseur.

Il a donc été possible de reconstituer les niveaux qui marquent le passage entre les bancs massifs de grès appartenant au Trias Inférieur et les niveaux plus marneux du Trias Moyen<sup>3</sup>. Ce passage est constitué par une alternance, sur une épaisseur de 0,50 m de minces strates gréseuses qui se délitent en dalles et de marnes gréseuses bleu-verdâtres.

Ce sont ces dalles qui ont livré les empreintes et contre-empreintes de pas de *Cheirotherium* accompagnées de figures de rétraction de l'argile et de très belles pseudomorphoses de sel gemme.

Quelques contre-empreintes sont également visibles malgré l'altération superficielle, sur la surface noirâtre du banc massif de grès, ces dernières accompagnées de gravures, œuvre incontestablement humaine, ont été à l'origine de la découverte.

*Les empreintes*<sup>4</sup>. — Nous avons inventorié sur le plateau de Daüs, une centaine de traces de pas de *Cheirotherium*; la grande majorité est constituée de contre-empreintes et se trouve sur des dalles soulevées par le défonçage.

On peut provisoirement les classer en deux groupes, le premier comprend les grandes empreintes :

- longueur maximum de 0,12 à 0,14 m,
- largeur maximum de 0,10 à 0,12 m,
- longueur des doigts de 0,04 à 0,06 m ;

et pour le deuxième groupe :

- longueur maximum de 0,06 à 0,08 m,
- largeur maximum de 0,04 à 0,05 m,
- longueur des doigts : 0,03 m.

Il est encore trop tôt pour tenter un inventaire complet de ces traces et de leur attribuer des noms spécifiques.

Dans le cas présent, il est important de suivre ces couches de transition dans la bande triasique sur le plateau de Daüs, qui est très vaste et où ces empreintes naturelles ont vraisemblablement intrigué nos ancêtres de la préhistoire au point qu'il devint un pôle de cristallisation pour leurs gravures schématiques.

Présenté à la Section Générale en sa séance du 27 octobre 1962.

3. Ch. LEDOUX, Les terrains triasique et jurassique du département de l'Ar-dèche, Paris-Privas, 1868.

— F. ROMAN, Le Bas Vivarais, Paris, Hermann, 1950, p. 23.

4. Les traces de *Cheirotherium* n'étaient connues jusqu'à ces dernières années qu'à Fozières, près de Lovède (Hérault), Ed. HÉBERT, Note sur la composition du Trias dans les départements du Gard et de l'Hérault, Bull. Soc. Géol. France, 2<sup>e</sup> série, XVI, pp. 905-918 et E. HAUG, Traité de Géologie, II, fasc. 1,

Depuis, on a retrouvé des empreintes analogues dans le Mont d'Or lyonnais — Notice de la carte géologique de Lyon au 1/50 000 et sur le plateau d'Antully près d'Autun, J. LORENZ et G. G. P. DEMATHIEU, L'Eduen, 22, juin 1962, pp. 9-14.

— A. de LAPPARENT et R. LAVOCAT, Dinosauria, Ichnologie, dans PIVETEAU, Traité de Paléontologie, t. v., p. 894, Paris, Masson, 1955, et J. LASSERTISSEUR, Traces fossiles d'activité animale et leur signification paléobiologique, Mémoire Soc. Géologique de France, n<sup>o</sup> 74, 1955.